

Depuis dix ans, la population scolaire de l'enseignement primaire ordinaire de plein exercice est restée relativement stable, contrairement à celle de l'enseignement primaire spécialisé qui a tendance à augmenter, surtout depuis 2008-2009. Depuis dix ans, les effectifs de l'enseignement secondaire ordinaire ont diminué et ceux de l'enseignement secondaire spécialisé ont augmenté. L'enseignement secondaire en alternance a vu ses effectifs croître de près de 16,3 % depuis 2004-2005¹. Les deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire se caractérisent par un nombre de filles plus élevé dans la section de transition et un nombre de garçons plus élevé dans la section de qualification.

Évolution de la population scolaire² dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire de plein exercice de 2004-2005 à 2013-2014 (fig. 4.1)

En 2013-2014, 188 188 élèves fréquentent l'enseignement maternel, soit une croissance de +7 % par rapport à 2004-2005. Cette croissance s'élève à +0,8 % entre 2012-2013 et 2013-2014, soit une augmentation de 1 405 élèves.

En dix ans, le nombre d'élèves de l'enseignement primaire a connu une croissance de +4 % pour atteindre 313 824 élèves en 2013-2014.

L'enseignement secondaire de plein exercice, avec un effectif de 341 868 élèves en 2013-2014, est le seul qui sur dix ans a connu une diminution (-0,8 %).

Évolution de la population scolaire dans l'enseignement spécialisé³ de 2004-2005 à 2013-2014 (fig. 4.2)

Depuis 2004-2005, les effectifs de l'enseignement primaire spécialisé ont augmenté de +13 %. Ils sont passés de 15 509 en 2004-2005 à 17 495 en 2013-2014.

Dans l'enseignement secondaire spécialisé, les effectifs augmentent également. En dix ans, ils passent de 14 211 à 17 211 élèves, ce qui correspond à une croissance de + 21 %. En 2013-2014, le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire spécialisé est quasi identique à celui de l'enseignement primaire spécialisé (respectivement 17 211 et 17 495).

Évolution de la population scolaire dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice aux 1^{er}, 2^e et 3^e degrés selon la filière d'enseignement et dans l'enseignement en alternance, de 2004-2005 à 2013-2014 (fig. 4.3)

En 2013-2014, on compte 109 223 élèves au premier degré commun (1C-2C), et 7 275 élèves au premier degré différencié (1D-2D). Une diminution du nombre d'élèves présents en 1C-2C s'observe de 2004-2005 jusqu'en 2008-2009 (-7 %). Puis, une augmentation des effectifs se produit entre 2008-2009 et 2010-2011. Les effectifs se stabilisent ensuite jusqu'en 2013-2014.

Le nombre d'élèves en 1D (1B) - 2D (2P) diminue de 2004-2005 jusqu'en 2013-2014 (-48 %).

Depuis 2008-2009⁴, une diminution plus marquée du nombre d'élèves au premier degré différencié s'observe, ainsi qu'une augmentation du nombre d'élèves dans le premier degré commun. Cela peut notamment se comprendre

par l'évolution des conditions d'accès au premier degré différencié. En effet, depuis 2008-2009, seuls les élèves qui ne disposent pas du certificat d'étude de base (CEB) peuvent y accéder, influençant ainsi le nombre d'inscrits dans le degré différencié. La progression en 1C-2C peut aussi s'expliquer par l'augmentation de la population scolaire en primaire ces dernières années.

Aux deuxième et troisième degrés, les effectifs de la section de transition (enseignement général et technique de transition) sont supérieurs aux effectifs de la section de qualification (enseignement technique de qualification et professionnel). Le nombre d'élèves en transition augmente entre 2004-2005 et 2006-2007 (+2 %), diminue jusqu'en 2010-2011 (-5 %) et augmente à nouveau (+4 %) jusqu'en 2013-2014, où on y compte 121 318 élèves.

Les effectifs de la section de qualification augmentent entre 2004-2005 et 2006-2007 (+2 %). Après une diminution entre 2006-2007 et 2011-2012 (-7 %), une légère augmentation s'est amorcée (+2 %) pour atteindre 104 052 élèves en 2013-2014. L'enseignement en alternance (CÉFA) représente environ 3 % de l'enseignement secondaire ordinaire. Il a connu une forte augmentation en dix ans (+16 %) en passant de 7 809 à 9 085 élèves.

Évolution de l'indice de parité entre sexes (IPS) dans l'enseignement en alternance, dans l'enseignement spécialisé, et aux 1^{er}, 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, selon la filière d'enseignement de 2004-2005 à 2013-2014 (fig. 4.4)

Dans le premier degré commun (1C-2C), le nombre de filles rejoint celui des garçons. L'indice de parité entre les sexes (IPS)⁵, de 2004-2005 à 2013-2014, est proche de la valeur 1. Malgré une évolution dans le temps vers la parité entre sexes dans le premier degré différencié (1D-2D), le nombre de filles reste inférieur à celui des garçons⁶. Ainsi, en 2013-2014, on compte en moyenne 77 filles pour 100 garçons dans le premier degré différencié.

Dans la section de qualification, l'IPS augmente depuis une dizaine d'années pour atteindre 0,92 en 2013-2014. En 2004-2005, l'IPS était de 0,88.

Dans l'enseignement en alternance, les garçons sont deux fois plus nombreux que les filles. Ainsi, en 2013-2014, on compte 3 021 filles pour 6 064 garçons.

Dans la section de transition, on compte en moyenne 108 filles pour 100 garçons en 2013-2014.

1 On obtient le taux de croissance en divisant la différence entre la valeur d'arrivée et la valeur de départ, par la valeur de départ et en multipliant le résultat par 100.

2 Voir l'indicateur 2 pour connaître les perspectives d'évolution de la population scolaire de l'enseignement fondamental et secondaire.

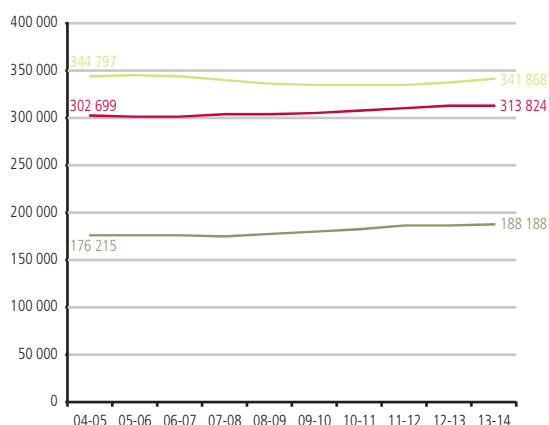
3 Voir les indicateurs 6 et 7 qui décrivent le public de l'enseignement spécialisé.

4 D'une part, la 1^{re} année du 1^{er} degré différencié correspond à la 1D depuis 2008-2009. Auparavant, il s'agissait de la classe d'accueil, appelée 1B. D'autre part, la 2^e année de ce même degré correspond à la 2D depuis 2009-2010 qui a remplacé la 2P à savoir la 2^e année professionnelle. (voir Structures de l'enseignement p 8).

5 L'Indice de Parité entre les Sexes (IPS) est le « Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné. Un IPS de 1 indique une parité entre les sexes » (UNESCO, 2009). Un indice de parité inférieur à 1 signifie que le nombre de filles est inférieur au nombre de garçons. Un indice supérieur à 1 signifie que le nombre de filles est supérieur au nombre de garçons.

6 Voir l'indicateur 5 qui illustre la répartition différenciée des effectifs de l'enseignement ordinaire selon l'âge et le sexe en 2013-2014 aux 2^e et 3^e degrés.

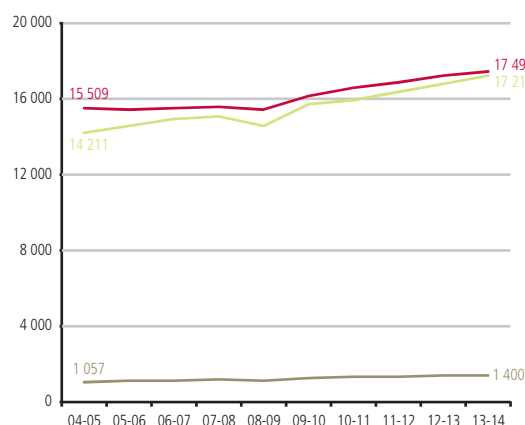
4.1 Évolution de la population scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice de 2004-2005 à 2013-2014



En 2013-2014, 341 868 élèves fréquentent l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice.

■ Maternel
■ Primaire
■ Secondaire plein exercice

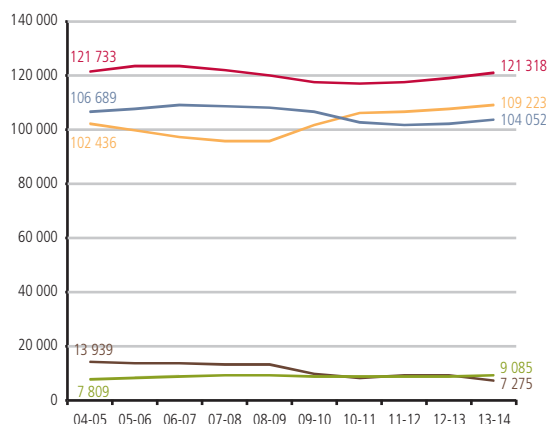
4.2 Évolution de la population scolaire dans l'enseignement spécialisé de 2004-2005 à 2013-2014



En 2013-2014, le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire spécialisé est quasi identique à celui de l'enseignement primaire (respectivement 17 211 et 17 495).

■ Maternel spécialisé
■ Primaire spécialisé
■ Secondaire spécialisé

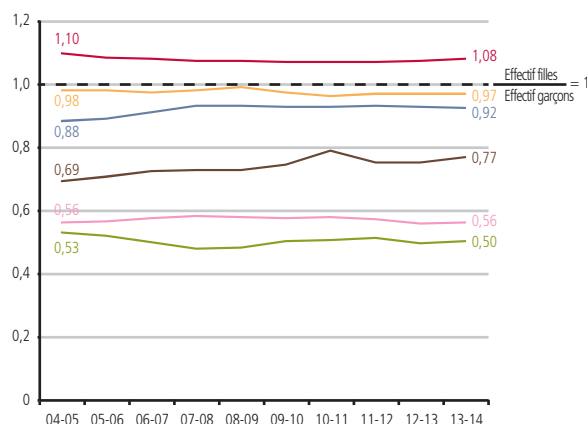
4.3 Évolution de la population scolaire dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice aux 1^{er}, 2^e et 3^e degrés et dans l'enseignement en alternance, selon la filière d'enseignement de 2004-2005 à 2013-2014



En 2013-2014, 7 275 élèves fréquentent la 1D ou la 2D. Une diminution s'amorce.

■ 1C(1A)-2C
■ 1D(1B)-2D(2P)
■ D2 et D3 de transition
■ D2 et D3 de qualification
■ Spécialisé (M, P, S)
■ Secondaire alternance

4.4 Évolution de l'indice de parité entre sexes (IPS) dans l'enseignement en alternance, dans l'enseignement spécialisé, et aux 1^{er} degré et aux 2^e et 3^e degrés, dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, selon la filière d'enseignement de 2004-2005 à 2013-2014



En 2013-2014 l'indice de parité entre les sexes en 1D-2D est de 0,77, cela signifie que, dans l'effectif fréquentant ces deux années d'études, il y a 77 filles pour 100 garçons. La plus grande disparité entre les filles et les garçons se marque dans l'enseignement en alternance.

■ 1C(1A)-2C
■ 1D(1B)-2D(2P)
■ D2 et D3 de transition
■ D2 et D3 de qualification
■ Spécialisé (M, P, S)
■ Secondaire alternance